

# RESOLUTIONS NETTOYANT SANITAIRES

## Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

Date de révision: 25/08/2011

Remplace la fiche: 04/12/2008

Edition: 4.00

### SECTION1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Type de produit chimique	: Mélange
Nom du produit	: RESOLUTIONS NETTOYANT SANITAIRES
Code du produit	: 1255

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal	: Utilisation professionnelle
Description/Emploi	: Nettoyant acide pour sanitaires

##### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

GROUPE RESO  
Centre Logistique de la Gare  
19270 USSAC - FRANCE  
T N° Azur 0810 810 868  
[info@groupe-reso.fr](mailto:info@groupe-reso.fr)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme consultatif officiel	Adresse	Num. d'appel d'urgence
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy		+33 3 8332 3636
FRANCE	INRS		+33 1 45 42 59 59

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Non classé

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger	: -
Phrases R	: -
Phrases-S	: S2 - Conserver hors de la portée des enfants.
Ajout de phrases	: Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels Ne pas mélanger avec des nettoyants différents Ne pas respirer le produit pulvérisé

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

# RESOLUTIONS NETTOYANT SANITAIRES

## Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Acide citrique	(Numéro ° CAS)5949-29-1 (Einecs nr)201-069-1	<= 5	Xi; R36
2-propylheptanol éthoxylé	(Numéro ° CAS)160875-66-1 (N° REACH)exemption polymer	< 5	Xn; R22 Xi; R41
Propan-2-ol	(Numéro ° CAS)67-63-0 (Einecs nr)200-661-7 (EG annex nr)603-117-00-0 (N° REACH)01-2119457558-25	<= 5	F; R11 Xi; R36 R67

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]
Acide citrique	(Numéro ° CAS)5949-29-1 (Einecs nr)201-069-1	<= 5	Eye Irrit. 2, H319
2-propylheptanol éthoxylé	(Numéro ° CAS)160875-66-1 (N° REACH)exemption polymer	< 5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Dam. 1, H318
Propan-2-ol	(Numéro ° CAS)67-63-0 (Einecs nr)200-661-7 (EG annex nr)603-117-00-0 (N° REACH)01-2119457558-25	<= 5	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir paragraphe 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Conseils généraux : En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
- Inhalation : En cas de malaise consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau.
- Contact avec les yeux : Laver abondamment à l'eau puis se rendre si nécessaire chez un médecin.
- Ingestion : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Effets aigu d' inhalation : Non applicable.
- Effets aigu de peau : Données non disponibles.
- Effets aigu des yeux : Données non disponibles.
- Effets aigu de voie orale : Données non disponibles.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Ne favorise pas la combustion selon tests effectués/ n'est pas classé inflammable. En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés. mousse, poudre, dioxyde de carbone (CO2), eau pulvérisée.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-sécuristes

- Equipement de protection : Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

#### 6.1.2. Pour les sécuristes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

# RESOLUTIONS NETTOYANT SANITAIRES

## Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Rincer à l'eau.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine.

Température de stockage : 5 - 40 °C

Matière(s) à éviter : Non déterminé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Propan-2-ol (67-63-0)		
European Union	IOELV STEL (mg/m <sup>3</sup> )	980 mg/m <sup>3</sup>
European Union	IOELV STEL (ppm)	400 ppm

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : gants recommandés.

Protection oculaire : Non exigé.

Equipement spécial de sécurité : Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

Protection des voies respiratoires : Pas nécessaire.

# RESOLUTIONS NETTOYANT SANITAIRES

## Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: Liquide
Etat physique/Forme	: Liquide.
Couleur	: rose.
Odeur	: parfumée.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 2 - 3 (100 %)
Point/intervalle de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de solidification	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 48 °C (coupe fermée SETAFLASH)
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0 (1 - 1,02)
Solubilité	: Eau: 100% (20°C)
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

Teneur en COV	: 5 %
---------------	-------

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 10.4. Conditions à éviter

Des températures élevées.

#### 10.5. Matières incompatibles

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone. oxydes d'azote (NOx).

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé
----------------	--------------

#### 2-propylheptanol éthoxylé (160875-66-1)

DL50 orale rat	500 - 2000 mg/kg
ATE (par voie orale)	500,00000 mg/kg

# RESOLUTIONS NETTOYANT SANITAIRES

## Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

Irritation	: Non classé pH: 2 - 3 (100 %)
Corrosivité	: Non classé pH: 2 - 3 (100 %)
Sensibilisation	: Non classé
Toxicité à doses répétées	: Non classé
Carcinogénité	: Non classé
Mutagénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Non classifié selon 1272/2008/CE.

#### 2-propylheptanol éthoxylé (160875-66-1)

CE50 Daphnia 1	10 - 100 mg/l
----------------	---------------

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### RESOLUTIONS NETTOYANT SANITAIRES

Persistance et dégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
------------------------------	--

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	: Les emballages souillés peuvent après rinçage être éliminés comme déchet banal. Consulter à ce propos votre instance locale.
Déchets / produits non utilisés	: Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. (ADR, RID, IMDG, IATA )

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations EU

Teneur en COV	: 5 %
CESIO Phrases recommandées	: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

#### 15.1.2. Directives nationales

#### REGLEMENT (CE) N°648/2004

<5% agents de surface non ioniques; parfums.

# RESOLUTIONS NETTOYANT SANITAIRES

## Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## SECTION 16: Autres informations

Indications de changement

: 1.2.3.4.5.6.7.8.9.10.11.12.13.14.15.16.

Autres informations

: Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance, exactes et dignes de confiance. Classification selon les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et suivantes.

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (orale) Catégorie 4
Eye Dam. 1	Graves dommages et / ou irritations oculaires Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Graves dommages et / ou irritations oculaires Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
R11	Facilement inflammable.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R36	Irritant pour les yeux.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

*Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures de précaution mentionnées ainsi que de veiller à avoir une information complète et suffisante pour l'utilisation de ce produit.*